DROIT DES PARTICULIERS

# Prescription en matière familiale : repérer les délais, calculer et agir à temps

En droit de la famille, l'action se perd souvent avant d'avoir été engagée : liquidation tardive d'un régime matrimonial, contestation de filiation, action ouverte aux héritiers réservataires. Les délais diffèrent selon la nature de l'action et leur point de départ ne coïncide presque jamais avec la date que le client a en tête. Deux heures pour classer les principales actions familiales selon leur régime de prescription, fixer les points de départ et identifier les causes de suspension et d'interruption. La conférence insiste sur les pièges qui reviennent le plus souvent dans les dossiers de liquidation et de succession.

| DURÉE | MODALITÉ | TARIF | DÉLAI D'ACCÈS |
|---|---|---|---|
| **0,29 jour — 2 h** | **Présentiel ou à distance** | **À partir de 390 € HT** | **11 jours ouvrés après validation du financement.** |

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

## 01 Public visé et prérequis

**PUBLIC VISÉ**
Avocats en droit de la famille et notaires ainsi que collaborateurs chargés des dossiers de liquidation et de succession.

**PRÉREQUIS**
Pratiquer le droit de la famille ou le droit des successions.

**POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE**
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

## 02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier le régime de prescription applicable à chaque action familiale
- Fixer le point de départ du délai dans les situations litigieuses
- Repérer les causes de suspension et d'interruption mobilisables
- Apprécier les conséquences d'une action engagée hors délai
- Sécuriser le calendrier des diligences dans un dossier en cours

## 03 Programme détaillé

### M1 Situer la prescription applicable

- À chaque action son régime
- Distinction entre délais de prescription et délais de forclusion
- Actions relatives au couple et à sa dissolution
- Actions relatives à la filiation
- Actions liquidatives et successorales
- À retenir : La nature de l'action commande le délai et non la matière dans laquelle le dossier est classé.

### M2 Le point de départ et ses déplacements

- Là où se perdent les dossiers
- Point de départ objectif et connaissance des faits
- Effet de la minorité et de la vulnérabilité
- Suspension entre époux et pendant l'instance
- Actes interruptifs et preuve de leur date
- Cas pratique : Calcul du délai restant dans un dossier de liquidation ouvert plusieurs années après le divorce.

### M3 Sécuriser la stratégie

- Agir avant qu'il ne soit trop tard
- Soulever ou opposer la prescription en défense
- Conséquences de l'action tardive pour le client
- Diligences conservatoires à engager sans attendre
- Traçabilité des conseils donnés au client
- Mise en situation : Entretien avec un client dont l'action paraît prescrite et formulation des options qui restent ouvertes.

## 04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**
Présentiel ou à distance

**LIEU / FORMAT**
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

**MÉTHODES MOBILISÉES**
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

**ENCADREMENT**
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

## 05 Modalités d'évaluation et de suivi

**ÉVALUATION DES ACQUIS**
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

**SUIVI DE L'EXÉCUTION**
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

**SANCTION DE LA FORMATION**
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

## 06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

## 07 Modalités d'accès, financement et tarifs

**MODALITÉS D'INSCRIPTION**
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

**DÉLAI D'ACCÈS**
11 jours ouvrés après validation du financement.

**FINANCEMENTS POSSIBLES**
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

**DATES / SESSIONS**
Entrées permanentes

| FORMULE | DÉTAIL | TARIF |
|---|---|---|

| | | |
|---|---|---|
| Inter-entreprises | -10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session. | **À partir de 390 € HT** |

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

## 08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

**RÉFÉRENT HANDICAP**
Tiffany LESTROUBAC

**CONTACT**
contact@monpoleformation.fr

## 09 Indicateurs de résultats

| INDICATEUR | RÉSULTAT | MODALITÉS DE CALCUL |
|---|---|---|
| Taux de satisfaction | **N/A** | Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois |
| Taux d'abandon | **N/A** | Calculé sur les 12 derniers mois |

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

## 10 Contacts

**INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS**
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

**ADRESSE**
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

**RÉCLAMATIONS**
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr